



Ingénieurs sans frontières SystExt  
146 rue de Crimée  
75019 Paris  
contact@isf-systext.fr

Groupe de travail « Mine Responsable »  
DGALN/DEB/GR2

A Paris, le 13 septembre 2015

**Objet :** Positionnement de l'association ISF SystExt en vue de la réunion **du 15 septembre 2015**

Mesdames, Messieurs,

En préparation de la réunion sur la conceptualisation de la « Mine responsable », ISF SystExt souhaite interpeller ses participants en cinq points.

**ISF SystExt est opposé à l'élaboration d'une convention d'engagement volontaire.**

D'après le communiqué de presse du 24 mars 2015, le projet « Mine responsable » se donne pour objectif d'élaborer « *une convention d'engagement volontaire de la profession de l'industrie, convention à laquelle les opérateurs seront invités à adhérer* ». Selon ISF SystExt, cette démarche ne devrait pas être portée par un projet ministériel. Si l'Etat souhaite influencer et régir les pratiques industrielles minières qui s'appliquent ou s'appliqueront sur le territoire national, il devrait se fonder sur des textes ayant une valeur juridique : le Code Minier, le Code du Travail, etc. ISF SystExt juge incohérente une initiative qui définirait des accords de principes n'engageant que la bonne foi et la réputation de ses signataires, alors qu'en ce moment même se discutent des dispositions réglementaires qui régiront la politique minière de l'Etat français. ISF SystExt estime indispensable une articulation de l'initiative « Mine Responsable » avec la réforme du Code Minier en cours.

**ISF SystExt conteste le public ciblé par le livre blanc.**

Au cours des sessions de travail précédentes, les interventions ont plutôt laissé entendre que le livre blanc s'adresserait au grand public et, dans une moindre mesure, aux décisionnaires. Si le public visé est le grand public, le document doit donc renforcer le pouvoir des citoyens français dans leur participation aux décisions faites par et pour l'industrie minière sur leur territoire.

Or, le livre blanc, dans sa forme actuelle, s'apparente à la conception anglo-saxonne d'un *white paper*, c'est-à-dire à un simple support de communication présentant au grand public la mine responsable comme un ensemble de techniques modernes susceptibles de limiter les impacts, avec une vision partielle et partielle. Un tel document ne représente donc pas un outil pour que la société civile puisse devenir une véritable partie prenante d'un projet minier. La société civile n'y est appréhendée que du point de vue des opérateurs, comme une contrainte dont il faudrait s'affranchir, et qu'il faudrait donc convaincre des bénéficiaires du projet pour obtenir le fameux « permis social » (*social license to operate*).

## **ISF SystExt remet en cause l'approche choisie pour définir un « nouveau modèle minier ».**

ISF SystExt souligne qu'il est préoccupant que la majorité du temps des sessions de travail ait jusqu'alors été consacrée à la description des techniques employées et non en l'analyse des impacts. Si l'on veut éviter efficacement les conséquences graves de cette industrie, il faut repartir de ses impacts, comprendre pourquoi ils se sont produits et conceptualiser la mine responsable à partir de cette analyse. La démarche actuellement menée est inverse et elle ne pourra pas aboutir si l'on se contente d'étudier uniquement l'exploitation minière et ses contraintes techniques. Une véritable démarche de progrès pour identifier d'éventuelles « solutions » ne pourra naître que de l'acceptation des conséquences graves de l'industrie minière sur tous les plans : sanitaires, environnementaux et sociaux et économiques.

## **ISF SystExt interroge les moyens mis en œuvre dans l'initiative « Mine Responsable ».**

Pour l'heure, la conceptualisation de la mine responsable a consisté en un inventaire de toutes les techniques mises en œuvre pour valoriser une ressource minière et, parmi elles, celles à « moindre impact ». L'industrie minière ne se résume pas aux phases d'exploration, d'extraction et de traitement du minerai. C'est un projet d'envergure régionale ou nationale, qui s'accompagne de nouvelles infrastructures (pour le transport, pour l'électrification, pour l'accès à l'eau, etc.), qui redessine les territoires et l'organisation sociale (venue de travailleurs, aménagement de centres urbains permettant d'avoir accès à des logements et aux commodités, afflux massifs d'investissements, etc.) et qui entre en conflit de facto avec d'autres usages (urbanisme, accès à l'eau, agriculture, etc.). Conceptualiser la mine responsable, c'est dessiner un projet industriel tenant compte d'obligations minimales pour maintenir un développement socio-économique cohérent, préserver le bien-être des populations et maintenir la qualité des milieux. C'est pourquoi la prise en compte des autres secteurs d'activités (urbanisme, santé, social, environnement, énergie, eau, etc.) est indispensable pour répondre à cet objectif. Selon ISF SystExt, l'initiative « Mine responsable » requiert un panel d'acteurs diversifié et, a minima, des délais plus conséquents.

## **ISF SystExt assume ses divergences avec les objectifs actuels de l'initiative.**

Selon ISF SystExt, un livre blanc sur la mine responsable doit énoncer clairement les règles minimales à respecter et les points de vigilance associés, pour les décisionnaires, c'est-à-dire pour les parlementaires, les préfets, les ministères concernés, et pour les organismes qui auront la tâche de faire appliquer la loi et d'inspecter les installations. En effet, en tant que professionnels du secteur, les membres d'ISF SystExt constatent sur le terrain que les dommages majeurs occasionnés par les exploitants miniers sont bien souvent le résultat du non-respect des règles existantes ; et ce, dans le but d'accélérer une phase du projet minier, de minimiser les coûts d'entretien à court-terme, de satisfaire les exigences de productivité et de rentabilité, etc. Il nous paraît donc plus essentiel de renforcer la compétence des organes décisionnels et de contrôle que de bâtir un document reposant sur la bonne volonté des opérateurs miniers.

ISF SystExt estime que le « livre blanc de la mine responsable » devrait contenir les informations afférant aux risques majeurs associés à l'industrie minière et leurs implications pour l'Homme et l'Environnement ; ainsi qu'à la gestion socio-économique d'un projet minier ; avant, durant et après l'arrêt de l'activité : sécurité des travailleurs, risques liés aux mouvements de terrain ou au stockage des matériaux résiduels, répartition équitable des retombées fiscales, conflits d'usages, etc.

**Si ni le calendrier ni la méthodologie ni le fond réel de cette initiative ne sont remis en cause, ISF SystExt se verra dans l'obligation de se désolidariser de ce groupe de travail.**